

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



l'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

LE MAÎTRE DE POSTE CANADIEN



Printemps 2024

Table des matières

Liste des représentants syndicaux	p. 1
Message du président	p. 2-4
Nouvelle vice-présidente nationale	p. 5
Santé et sécurité	p. 5
Bureau de poste d'Évain, Québec	p. 6
Juste Pour Vous	p. 7
Dates des congrès des sections	p. 8
En mémoire	p. 9
Commander le rapport financier 2023	p. 9
Formulaire de régime d'assurance-vie	p. 10

Bureau national

Président national

Dwayne Jones

Vice-présidente nationale

Judy Potter

Brigitte Faucher

Officier national des relations du travail

Steve McCuaig

Gérante de bureau /

Comptabilité Financière Administrative

Vanessa Leblond

Spécialiste en données informatiques et techniques

Pascal Leroux

Adjointe administrative

Andréanne Ménard

Adjointe administrative et aux communications

Chantal Legault

Assistante administrative financière

Gaetana Roberge

Le maître de poste canadien

est publié et édité deux fois par année par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints.

N° de convention 40069832 ISSN/0008-4794

Montage, conception et mise en page :

Chantal Legault



CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de maintenir nos listes d'envoi à jour, veuillez faire parvenir vos changements d'adresse au Bureau national ainsi que le SAP de Postes Canada.

Veuillez nous envoyer des photos de vos bureaux de poste et de vous-même au : mail@cpaa-acmpa.ca

Photo de couverture :

La Maîtresse de poste Céline Trudel et l'adjoint Pascal Corich du Bureau de poste d'Évain, Rouyn-Noranda, Québec



CPAA Union Representatives / Représentants syndicaux de l'ACMPA

281 Queen Mary, Ottawa, Ontario K1K 1X1 mail@cpaa-acmpa.ca

Name and address / Nom et adresse	Email / Courriel	Tel. No. / no de tél.		
		Fax	Off.-bureau	Home-rés.
Mr. Dwayne Jones, Nat. Pres. / Prés. Nat.	DwayneJones@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mrs. Judith Potter, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	judytpotter@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mme Brigitte Faucher, Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat.	brigittefaucher@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	
Mr. Steve McCuaig, Lab. Rel. Off. / Off. rel. trav.	stevemccuaig@cpaa-acmpa.ca	613-745-5559	613-745-2095	

Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve-et-Labrador

Ms. Kimberly V. Hunt, Pres., 20 Dawes Place, Conception Bay S. NL A1X 6Z7 (Hr Main)	khvntcpaa@gmail.com	709-744-2546	709-229-6279	709-744-1945
Ms. Daphne Tobin-Evans, Vice Pres., PO Box 83, English Harbour West NL A0H 1M0 (Harbour Breton)	dtevens.cpaa@gmail.com	709-888-2184	709-885-2655	709-888-2105
Mrs. Sherry-Lee Williams, Sec.-Treas., PO Box 122, New Harbour NL A0B 2P0 (Dildo)	sherrywilliamscpaa@gmail.com	709-582-3067	709-582-3115	709-582-3067
Mrs. Mary Green, Dir., Box 111, Green's Harbour NL A0B 1X0	emcooper130@outlook.com		709-582-2550	709-582-3334
Mrs. Karla Parsons-Jacobs, Dir., PO Box 268, Hampden NL A0K 2Y0	karlajacobs.cpaa@hotmail.com		709-455-2109	709-455-5552

Maritime / Maritimes

M. Eugene Verdon, Pres., 10610 Route 113, Miscou Centre NB E8T 1Y9	eugencpaa@outlook.com	506-344-5660	506-344-2538	506-344-8974
Mme Lisa MacDonald, Vice Pres., 1796 Route 211 RR 2, Sherbrooke NS B0J 3C0 (Bickerton .)	lisamacPAA@hotmail.com	902-522-2115	902-364-2081	902-522-2079
Mme Lise Doiron, Sec.-Treas., 305 route 365, Tilley Road NB E8M 1N7 (Caraquet)	liscpaa@outlook.com	506-600-0166	506-727-3200	506-888-7634
Mrs. Krista Heath, Dir., 61 Princess Ave. Po Box 466, Trenton NS B0K 1X0	kristaheathcpaa@hotmail.com		902-922-3791	902-301-3859
Ms. Mary Chaisson, Dir., PO Box 771 - 17 Lavie Ave, Souris PE C0A 2B0 (St Peters .)	maryccpaa@gmail.com	902-743-2060	902-961-2072	902-215-0003

Québec

M. Steeven Roy, Prés., 117 Pouliot , St-Henri-de-Lévis QC G0R 3E0	s.roy.acmpaquebec@gmail.com		418-700-3600	418-700-3600
Mme Chantal Coulombe, Vice-prés., 1331 Principale, St-Côme QC J0K 2B0 (Rawdon)	ccoulombe.acmpa@gmail.com		450-883-1660	450-883-3137
Mme Angèle Sénéchal, Sec.-Trés., 59 Sainte-Marie, Les Éboulements QC G0A 2M0 (Baie St-P.)	asenechal.acmpa@gmail.com		418-435-2541	418-635-2676
Mme Chantal Corriveau, Dir., 1623 rue Giguère, St-Adrien QC J0A 1C0 (Wotton)	ccorriveau.acmpa@gmail.com		819-828-2466	819-828-3641

* *

Ontario

Mrs. Connie A. Kelloway, Pres., Box 2121, Angus ON L0M 1B0 (Erin)	connie4cpaa@sympatico.ca	705-424-7377	705-424-1107	705-733-6820
Mr. T. Anders Carson, Vice Pres., 4726 Briton Houghton Bay Rd, Portland ON K0G 1V0 (Westport)	anders4cpaa@gmail.com		613-272-0006	613-282-9996
M. Christopher La Berge, Sec.-Treas., Po Box 134, St Williams ON N0E 1P0 (Port Rowan)	chris4cpaa@hotmail.com		519-586-3220	519-771-4293
Mrs. Carrie Hendsbee, Dir., 319 Parkside Dr Box 623, Waterdown ON L0R 2H0 (Carlisle)	carrie4cpaa@gmail.com		905-689-0353	905-220-9340
Ms. Michelle Black, Dir., 125 Blanchard St East, Gravenhurst ON P1P 1B1 (Bala)	michelleb4cpaa@gmail.com		705-762-5412	
Mrs. Angelene Pudas, Dir., 50 Hoath St, Bruce Mines ON P0R 1C0 (Desbarats)	angelene4cpaa@gmail.com	705-665-5496	705-782-6227	705-665-5493

Manitoba

Mrs. Janet Johnson, Pres., Box 307, Anola MB R0E 0A0 (East Selkirk)	jjohnsoncpaa@gmail.com	204-866-4822	204-866-4822	204-232-1571
Mr. Raymond Bonk, Vice Pres., PO Box 1258, Killarney MB R0K 1G0	rbonk.cpaa@hotmail.com	204-523-8407	204-523-4920	204-523-8407
Mrs. Hope M. Toporowski, Sec.-Treas., PO Box 66, Fork River MB R0L 0V0	hopecpaa@mymts.net	204-656-4283	204-657-2453	204-656-4815
Mrs. Kimberly Houston, Dir., PO Box 135, Oak Lake MB R0M 1P0	kimbcpaa@gmail.com	204-855-3225	204-855-2851	204-730-0233
Mrs. Christine Ott, Dir., PO Box 235, Binscarth MB R0J 0G0	christine.cpaa@gmail.com	204-532-2119	204-532-2478	204-532-2119

Saskatchewan

Ms. Yolanda Kreitzer, Pres., Box 119, Raymore SK S0A 3J0 (Punnichy)	yolanda@cpaask.org	306-746-9001	306-835-2517	306-535-1100
Ms. Amanda Hannah, Vice Pres., PO Box 2738, Melfort SK S0E 1A0 (Kinistino)	amanda@cpaask.org		306-864-3553	306-921-3936
Ms. Janelle Christensen, Sec.-Treas., PO Box 144, Hawarden SK S0H 1Y0 (Davidson)	janelle@cpaask.org		306-567-3118	306-855-2066
Ms. Crystal Dumonceaux, Dir., PO Box 2229, Fort Qu'Appelle SK S0G 1S0	crystal@cpaask.org		306-332-5911	306-332-3883
Ms. Katherine Alexander, Dir., PO Box 704 , Raymore SK S0A 3J0 (Wynyard)	kathy@cpaask.org		306-554-3622	306-737-2630

Alberta, Northwest Territories and Nunavut / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Mrs. Xan Moffatt-Toews, Pres., PO Box 2368, Fairview AB T0H 1L0	xan@abntnucpaa.com	780-835-2157	780-835-2855	780-835-2147
Mr. Gerry Henry, Vice Pres., General Delivery, Del Bonita AB T0K 0S0 (Warner)	gery@abntnucpaa.com	403-758-6329	403-758-6497	403-642-3992
Mrs. Katherine Simmons, Sec.-Treas., PO Box 21, Islay AB T0B 2J0	kathy@abntnucpaa.com		780-744-6688	780-871-3652
Mrs. Arlene Baird, Dir., 50009-Hwy 814, Leduc County AB T4X 0K2 (Nisku)	arlene@abntnucpaa.com		780-955-2475	780-974-8501
Mrs. Karen Luger, Dir., Box 425, Redwater AB T0A 2W0 (Lamont)	karen@abntnucpaa.com		780-942-2440	780-903-6603
Mr. John Pelley, Dir., PO Box 2586 - 11013 99 Ave, La Crete AB T0H 2H0	john@abntnucpaa.com		780-928-3883	780-502-3423

British Columbia and Yukon / Colombie-Britannique et Yukon

Mrs. Denise Sorenson, Pres., 12-2714 Lower 6 Mile Road, Nelson BC V1L 6L4 (Salmo)	denisecpaa@gmail.com		250-357-2022	250-551-5711
Mrs. Marina Johnston, Vice Pres., 2334 Eva Rd, Lee Creek BC V0E 1M4 (Blind Bay)	marinacpaa@gmail.com		778-490-8069	250-574-7702
Ms. Janice Elliott, Sec.-Treas., Box 141, Keremeos BC V0X 1N0 (Hedley)	janicecpaa@gmail.com		250-292-8550	778-809-6717
Mrs. Sophie Shulist, Dir., Box 168-4817 Riverview Dr, Edgewater BC V0A 1E0 (Radium Hot springs)	sophie.shulist@cpaa-bcyukon.com		250-347-9460	250-688-4338
Mrs. Shona Brawdy, Dir., 9571 211A St, Langley BC V1M 1P2 (FORT LANGLEY)	shona.cpaa@gmail.com	604-888-3144	604-888-3144	604-866-5256

Message du Président



Depuis mon dernier rapport, nous avons traversé la haute saison, ce qui signifiait des journées chargées au bureau de poste et un volume plus important de colis et de courrier à traiter. J'espère que vous avez utilisé suffisamment de personnel disposant d'un nombre d'heures adéquat pour gérer la charge de travail supplémentaire en toute sécurité. Comme vous le savez, pendant la haute saison, l'Association et la Société ne se réunissent pas aussi souvent pour travailler en comité et ne prévoient pas de consultations supplémentaires, alors que la priorité passe sur la charge de travail dans les bureaux et sur la nécessité de veiller à ce que tout se passe bien.

Cette année, nous avons suivi le même processus, à l'exception de votre équipe de négociation. L'équipe a continué à se réunir régulièrement et je suis sûr que beaucoup d'entre vous se demandent comment les choses se passent puisque notre convention collective a expiré le 31 décembre 2023. Il est important de noter que même si la nouvelle convention collective n'a pas encore été conclue, la convention collective actuelle reste en vigueur avec tous les droits et avantages. Les politiques et les pratiques restent en vigueur, de sorte que les affaires devraient se dérouler comme d'habitude. Si vous remarquez quoi que ce soit de différent, veuillez contacter votre syndicat immédiatement. Cela permet à tout le monde d'être au courant de la situation et d'aborder les problèmes avant qu'ils ne prennent de l'ampleur.

Avec votre équipe de négociation, je suis heureux d'annoncer qu'après dix jours de négociations face à face, nous avons été en mesure de présenter plus de la moitié des demandes de l'ACMPA. Vous vous souviendrez dans mon dernier rapport que l'équipe a été chargée non seulement de présenter des demandes pour cette ronde de négociations, mais aussi de faire avancer les questions de la dernière ronde. Il s'agit certainement d'une tâche ardue, et votre équipe fait un excellent travail pour s'assurer que vos voix sont entendues. Nous avons plusieurs dates de prévues à l'horaire avec la Société au cours des prochains mois et nous continuerons à nous efforcer d'obtenir une convention collective juste et équitable. Nous espérons que les parties continueront à rechercher à régler une entente rapide.

Cette période de l'année est aussi celle du dénombrement des stocks du printemps dans nos bureaux. Nous savons que de nombreux bureaux de poste n'ont pas fait l'objet d'un dénombrement des stocks complet depuis le lancement du Point de service de la vente au détail (PVD). Il est important de se rappeler que certains dénombrements peuvent ne pas correspondre aux attentes. Cependant, il ne faut pas s'inquiéter, car vous disposez d'une structure de soutien avec votre chef d'équipe et votre représentant syndical que vous pouvez contacter pour obtenir de l'aide. Une communication prompte est la clé d'une résolution rapide.





Un autre sujet crucial en cette période de l'année est spécifique aux bureaux de poste de la catégorie des groupes. Il est essentiel que la maître de poste de la catégorie des groupes soumette leur formulaire de déclaration relative à l'indemnité supplémentaire d'ici le 30 juin 2024. Le formulaire de déclaration relative à l'indemnité supplémentaire est envoyé à chaque maître de poste de la catégorie des groupes par Postes Canada en mars de chaque année et nous avons également demandé cette année à Postes Canada de permettre l'affichage du formulaire sur notre site Web public sous « Ressources pour nos membres » et ensuite sous « Formulaires » (www.cpaacmpa.ca). Le formulaire affiché est le même que celui envoyé par la poste aux maîtres de poste de la catégorie des groupes, avec la même adresse d'envoi. Veuillez noter que vous ne pourrez toujours soumettre qu'un seul formulaire. Nous vous encourageons à remplir le formulaire le plus tôt possible et à l'envoyer à : **INDEMNITÉ SUPPLÉMENTAIRE, POSTES CANADA, 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1040, OTTAWA ON K1A 0B1 ou cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca**. Comme toujours, nous vous encourageons à conserver une copie pour vos dossiers et à envoyer le formulaire dûment rempli par une méthode qui vous permettra d'obtenir un accusé de réception. Cela sera très utile en cas de doute quant à savoir si une personne a envoyé le formulaire avant la date limite. Il est également important de noter que l'indemnité supplémentaire ne doit pas être confondue avec l'indemnité de location expliquée à l'article 43 de la convention collective. Pour demander une augmentation de votre indemnité de location, vous devez vous adresser à votre représentant syndical local pour soumettre votre demande. L'article 43 permet aux maîtres de poste de la catégorie des groupes de demander à tout moment de l'année une augmentation des montants qu'ils reçoivent au titre de l'appendice « I ». Toutefois, le formulaire d'indemnité supplémentaire doit être reçu par la Société au plus tard le 30 juin de chaque année. Il couvre l'année précédente, donc si vous étiez une maître de poste de la catégorie des groupes pour la majorité de 2023 et que vous répondez aux critères expliqués dans la **lettre d'entente n° 13**, trouvée dans la convention collective au titre de l'appendice « H », veuillez vous assurer que vous soumettez votre formulaire avant le 30 juin 2024. Pour faciliter l'explication, j'ai inclus un exemple des deux formulaires à la suite de ce rapport. Comme toujours, si vous avez des questions ou des préoccupations, nous vous demandons de vous adresser à vos représentants syndicaux locaux qui se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous apporter l'aide dont vous avez besoin.



Ceci m'amène à la partie de mon rapport où je peux parler de notre équipe ici à l'ACMPA. Nous avons connu des changements au sein de notre équipe, tant lors du quadriennal que dans les mois qui ont suivi. La vice-présidente nationale (anglais) Catherine Chazalon a quitté le Bureau national en décembre pour retourner chez elle, dans la belle province de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle continuera d'être un atout considérable pour son bureau de poste local, et nous la remercions pour le temps qu'elle a passé ici à l'ACMPA. Le Bureau national de direction de l'ACMPA s'est réuni et a décidé à l'unanimité de nommer Judy Potter au poste de vice-présidente nationale (anglais) en janvier. Vous pourrez lire sa biographie dans ce magazine, et nous sommes très chanceux de l'avoir au sein de l'équipe nationale. Elle nous arrive avec une expérience considérable à la fois à Postes Canada et au service de l'ACMPA au niveau local depuis plus de dix ans.

J'aimerais terminer mon message en vous rappelant que vous avez des congrès à venir, et je ne saurais trop vous répéter à quel point il est important que vous y assistiez. Non seulement vous pouvez rencontrer les officiers qui vous servent tout au long de l'année, rencontrer vos représentants nationaux, mais vous pouvez aussi établir des liens avec d'autres membres de l'ACMPA pour partager les meilleures pratiques, apprendre ce qui se passe dans d'autres parties des provinces ou des territoires et même partager un rire ou deux. Rappelez-vous que vous n'êtes pas seul et que vous avez autour de vous une structure de soutien formidable qui est impatiente de vous voir réussir dans votre rôle à Postes Canada. Je vous souhaite de Joyeuses Pâques et un été agréable.



Formulaire de Déclaration relative à l'indemnité supplémentaire

La SCP envoie ce formulaire aux maîtres de poste de la catégorie des groupes en mars de chaque année.

Formulaire de Déclaration d'indemnité de location

Contactez votre représentant syndical local pour recevoir ce formulaire.

<p>Supplemental Allowance Declaration Déclaration relative à l'indemnité supplémentaire</p> <p>Employee name / Nom de l'employé / employée _____ Employee ID number / Numéro de l'employé / employée _____ Phone number / Numéro de téléphone _____ Email / Adresse courriel _____ Office name, Province / Nom du bureau, province _____</p> <p>Please check the appropriate box(es)</p> <p>1. In 2023, I provided premises for Canada Post that are:</p> <p>in residential premises <input type="checkbox"/> or As a stand-alone office (I did not operate another business or engage in other employment on the same premises as the post office) <input type="checkbox"/> AND 2. Commercial (or equivalent) insurance</p> <p>I provided commercial (or equivalent) insurance due to providing the premises for the post office. <input type="checkbox"/> or Telephone use</p> <p>I was required to have a telephone line that was not provided, or paid for, by Canada Post. <input type="checkbox"/> <i>If none of the above applies to you, you are not eligible for the supplemental allowance and do not need to return the form.</i></p> <p>Signature _____ Date _____</p> <p>Submit to: SUPPLEMENTAL ALLOWANCE CANADA POST 2701 RIVERSIDE DRIVE SUITE N1040 OTTAWA ON K1A 0B1 or cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca</p> <p>Indemnité supplémentaire POSTES CANADA 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1040 OTTAWA ON K1A 0B1 ou cpaa_sa@canadapost.postescanada.ca</p> <p><small>Please note that all forms, without exception, must be received by June 30, 2024. Forms received after June 30 will not be considered for payment. Eligible claims will be paid by August 31, 2024. For mailed applications, it is recommended to use a traceable mailing product to obtain proof of mailing.</small></p>	<p>Leasing Allowance Declaration (43) (App "1") Déclaration d'indemnité de location (43) (App « 1 »)</p> <p>Statement of income/Revenues</p> <p>Post office name/Nom du bureau de poste : _____ Postal code/Code postal _____ Postmaster/Maitre de poste : _____ ID# _____ Position # _____ Tel# _____ Leasing Allowance received from Canada Post/Allocation reçue de Postes Canada: _____ Telephone Allowance/Allocation de téléphone: _____ Supplemental Allowance/Allocation supplémentaire: _____ Total: _____ \$</p> <p>Statement of expenses/ Dépenses encourues (If applicable/si applicable)</p> <p>Rent/Coût du loyer : _____ Month/mois Electricity/Électricité : _____ Month/mois Heat/Chauffage : _____ Month/mois Water/Sewer/Garbage/Eau/Égouts/Poubelles: _____ Month/mois Telephone/Téléphone: _____ Month/mois Insurance/Assurance: _____ Month/mois Snow removal/Déneigement: _____ Month/mois Lawn mowing/Tonte de gazon : _____ Month/mois Cleaning supplies/Produits nettoyage : _____ Month/mois Office supplies/Dépense de bureau : _____ Month/mois Othe/Autres : _____ Month/mois</p> <p>Expenses Total/Somme des dépenses : _____ Month/mois</p> <p>Income/Revenues : + _____ Expenses/Dépenses : - _____ Total : = _____</p>
---	--



Vice-présidente nationale (anglais)



J'ai grandi tout près du Bureau national à Ottawa et j'ai commencé ma carrière à temps plein en tant qu'assistante juridique. Je vis maintenant à Lanark, juste à l'ouest d'Ottawa, où mon mari, Ken, et moi avons élevé deux filles dans notre communauté rurale.

En 1998, j'ai commencé à travailler pour Postes Canada au bureau de poste de Lanark et, comme beaucoup d'entre vous, j'ai voyagé dans différents bureaux pour acquérir de l'expérience et faire des heures supplémentaires, en travaillant comme adjointe et maître de poste.

Tout en travaillant pour Postes Canada, je me suis joint au bureau de direction de l'ACMPA en Ontario en 2014 et je suis devenue secrétaire-trésorière pour l'Ontario en 2016. J'ai maintenant cédé ce poste pour accepter les défis qui viennent avec ma nomination en tant que vice-présidente nationale (anglais).

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints est aussi une communauté rurale. Nous sommes tous à propos du partage d'idées, de travailler ensemble, d'écouter, de négocier, de la patience, d'apprentissage et d'adaptation aux divers besoins de nos individus et de notre organisation. En travaillant ensemble, nous pouvons accomplir de plus grandes choses. J'ai hâte d'utiliser mes compétences acquises pour servir nos membres, à travers le pays dans nos communautés rurales, et le Bureau national.

C'est tout un changement de la routine quotidienne du maître de poste, cependant, je suis prête à relever le défi et à avoir la possibilité de vous représenter. N'hésitez pas à m'envoyer vos questions, préoccupations et bonnes nouvelles également !

Santé et Sécurité



Nous voulons promouvoir le bien-être des membres, tant sur le plan physique que mental. L'accent a été mis sur la santé mentale dans le milieu de travail, laquelle est très importante, toutefois nous devons aussi prendre le temps d'examiner la composante physique de notre milieu de travail.

Nous sommes souvent pressés d'accomplir des tâches et travaillons à un rythme rapide sans prendre des périodes de repos. Soulever des objets, tendre les bras, se pencher, se tourner et pivoter sont toutes des actions qui font partie de notre travail quotidien, particulièrement si d'autres personnes vous attendent pour commencer leur journée.

Plusieurs d'entre nous travaillent dans la douleur et l'inconfort et utilisent des congés personnels ou cherchent des médicaments pour soulager la douleur. Nous sommes réticents à révéler que nous ressentons de la douleur car nous croyons qu'il s'agit d'une faiblesse ou une incapacité à accomplir notre travail correctement. Nous voulons attendre que « notre état s'améliore », mais la douleur finit par rendre les tâches ordinaires impossibles et perturbe souvent le sommeil. Parfois, c'est l'accumulation progressive de mouvements répétitifs et d'une mauvaise posture qui est à l'origine de la douleur, ce qui nous expose aux microtraumatismes répétitifs.

Faites le tour de votre bureau. Avez-vous l'équipement et les outils adéquats pour effectuer votre travail en toute sécurité ? Votre comptoir est-il à la bonne hauteur ? Tenez compte de toutes les hauteurs de travail et des distances à parcourir, des tapis antifatigue, des chariots, etc. S'il y a plus d'une personne dans votre bureau, pouvez-vous vous partager les tâches de façon à ce qu'aucune personne n'effectue un travail répétitif durant une période prolongée ? Soyez conscients de votre posture et assurez-vous de prendre les pauses requises.



Si vous voyez quelque chose qui pourrait améliorer l'ergonomie de votre bureau, parlez-en à votre surintendant.





Projet de Jardin Communautaire et d'un Support pour Vélo: Cultiver la Durabilité Ensemble et Favoriser les Déplacements à Vélo



Nous sommes fiers de présenter nos projets de 2022 et 2023. Grâce à la subvention de développement durable de Postes Canada, nous avons pu concrétiser un jardin communautaire et l'installation d'un support à vélo. Des initiatives inspirées par notre engagement envers l'environnement et notre désir de renforcer les liens au sein de notre communauté. Nous avons pu concrétiser ce rêve d'un espace vert partagé et durable, ainsi que d'encourager les déplacements à vélo.

Situé devant le bureau de poste, notre jardin communautaire est devenu un véritable attrait. Ce projet a été conçu avec soin pour promouvoir la durabilité environnementale tout en favorisant la participation active des clients et des employés du bureau.

En effet, le jardin est le résultat d'un effort collectif. Les membres du personnel ainsi que les clients se sont réunis pour planter, semer, entretenir et récolter ensemble. Cette collaboration renforce les liens entre les voisins, crée un sentiment d'appartenance et encourage la sensibilisation à l'environnement.



De plus en fournissant un support à vélo aux clients, nous encourageons un moyen de transport qui réduit les émissions de carbone pour une meilleure qualité de l'air et facilite l'accès à notre bureau. Encourager l'utilisation du vélo peut améliorer la santé des clients et des employés.



En somme, un jardin communautaire et un support à vélo peuvent apporter des avantages sociaux, environnementaux, et économiques à notre bureau de poste et à la communauté.

Rejoignez-nous dans cette aventure passionnante pour un avenir plus durable, des déplacements à vélo plus fréquents, et une communauté plus forte.

Remerciement à Postes Canada pour cette subvention qui revient chaque année!



JUSTE POUR VOUS

DATES LIEUX SUJETS

DATES

22, 23 et 24 OCTOBRE 2024

LIEUX

Moncton NB anglais

Québec QC français

Ottawa ON anglais

Calgary AB anglais

SUJETS

FORMATION de 3-JOURS – pour membres de l'ACMPA

- L'histoire de l'ACMPA
- Les règlements/politiques
- Le mouvement syndical
- Droits
 - ✓ Convention collective
 - ✓ Loi canadienne sur les droits de la personne
 - ✓ Code canadien du travail

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



L'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

Êtes-vous membre actif et vous souhaitez approfondir vos connaissances syndicales ?

S'agit-il de votre première formation Juste Pour Vous ?

Si vous avez répondu oui à ces deux questions, une partie de notre fonds d'éducation négocié a été utilisée pour développer et présenter une formation conçue Juste Pour Vous !

OBJECTIFS – vous aurez une meilleure compréhension :

- ✓ de la structure de l'ACMPA
- ✓ des articles de notre convention collective
- ✓ comment vous pouvez travailler pour l'ACMPA
- ✓ du rôle de l'ACMPA au sein du mouvement syndical
- ✓ comment l'ACMPA peut travailler pour vous

Informations importantes :

- Du 21 au 25 oct. 2024, le fonds d'éducation de l'ACMPA défrayera vos dépenses : de salaire, du per diem, d'hébergement, de voyage, etc.
- L'inscription est limitée à 50 participant(e)s à travers le Canada par tirage au sort.
- Les représentants syndicaux anciens et actuels ne sont pas admissibles à cette formation.
- Les membres de l'ACMPA qui ont déjà participé à la formation Juste Pour Vous ne sont pas admissibles.
- Une seule candidature par membre sera acceptée.
- Nous vous demandons de vérifier vos dates de disponibilité pour les sessions de formation afin d'éviter des annulations et des frais additionnels.
- Communiquer avec l'ACMPA immédiatement si vous êtes en congé, quel que soit le type de congé, afin que des dispositions puissent être prises.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION JUSTE POUR VOUS

L'inscription doit être reçue avant le 21 juin 2024 à : **ACMPA, 281 Queen Mary, Ottawa ON K1K 1X1**

Nom _____

Adresse _____

Province _____ Code Postal _____

Nom du bureau de poste _____

Téléphone (m) _____ (b) _____

Courriel _____

Titre de votre poste _____

Formation dans la langue de votre choix

français

anglais

Page 7

Congrès annuel des sections 2024

<p>Terre-Neuve-et-Labrador Holiday Inn, St John's Conference Centre 180, ch. Portugal Cove St-John's NL A1B 2B2 Tél. (709) 722-0506 3 et 4 mai 2024</p>	<p>Manitoba Canad Inns Destination Centre Transcona 826, av. Regent O Winnipeg MB R2C 3A8 Tél. (204) 224-1681 3, 4 et 5 mai 2024</p>
<p>Maritimes Microtel Inn & Suites by Windham 515, rue Notre Dame Summerside PE C1N 1T2 Tél. (902) 888-1500 info@microtelsummerside.com 24, 25 et 26 mai 2024</p>	<p>Saskatchewan Dakota Dunes Resort 203, Dakota Dunes Way Whitecap SK S7K 2L2 Tél. (306) 668-1888 26 et 27 avril 2024</p>
<p>Québec Riôtel Matane 250, av. du Phare E Matane QC G4W 3N4 Tél. (855) 516-1090 26, 27 et 28 avril 2024</p>	<p>Alberta, T.N.-O. et Nt Heritage Inn Hotel & Convention Centre 919, av. Waterton Pincher Creek AB T0K 1W0 Tél. (403) 627-5000 26 et 27 avril 2024</p>
<p>Ontario Hampton Inn & Suites 55, ch. Benjamin Waterloo ON N2V 0C6 Tél. (519) 514-0090 31 mai, 1 et 2 juin 2024</p>	<p>C.-B et Yukon Coast Chilliwack Hotel by APA 45920, First Avenue Chilliwack BC V2P 7K1 Tél. (604) 792-5552 chilliwack@coasthotels.com 26 et 27 avril 2024</p>

AVIS

Réunion annuelle nationale 31 octobre 2024 (15h)

ACMPA
Bureau national
281 Queen Mary
Ottawa, ON K1K 1X1

Tél. (613) 745-2095 Fax (613) 745-5559

courriel : mail@cpaa-acmpa.ca site Web : www.cpaa-acmpa.ca



En Mémoire

Leslie Claraham
Ganges, C.-B.

Patrick McGivney
Young Cove Road, N.-B.

Carly Flowers
Morris, Man.

Debra Woodford
Harbour Main, T.-N.-L.

Ji Eun Baik
Nisku, Alb.

Elizabeth Silvey
Egmont, C.-B.

Selina Lybbert
Bonnyville, Alb.

Manon Di Campo
St Alphonse, Qc

Nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis



Commander le rapport financier 2023 de l'ACMPA

Le rapport financier vérifié 2023 devrait être disponible en mai. Pour recevoir une copie de ce rapport, veuillez remplir les informations postales ci-dessous et le retourner par courriel à mail@cpa-aacmpa.ca ou par courrier à l'adresse suivante :



ACMPA, 281, Queen Mary, Ottawa ON K1K 1X1

(SVP ÉCRIRE EN
LETTRES MOULÉES)

Nom

Adresse

Ville — Province — Code postal

Régime d'assurance-vie collective

A – Bénéfice d'assurance-vie

1. À compter du 1^{er} avril 2016, tous les membres actifs de l'Association sont protégés par un bénéfice d'assurance-vie collective de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 101959, sous-crite par la **Sun Life, compagnie d'assurance-vie**, au nom de l'Association.
2. Le montant qui précède est sujet à une révision périodique.
3. Ladite assurance restera en vigueur tant et aussi longtemps que l'employé demeurera un membre actif de l'Association.
4. La protection existe tant que cette police est en vigueur.
5. La protection cessera à la fin du mois durant lequel vous atteignez l'âge de 70 ans.
6. Tout nouveau membre actif est couvert en vertu de ce régime dès la date à laquelle son adhésion à l'Association est reconnue par celle-ci.

B – Bénéfice en cas d'invalidité totale

1. La police prévoit le maintien de votre assurance collective, pourvu que les conditions suivantes existent :
 - a) vous êtes complètement invalide depuis 6 mois ou plus avant votre 65^e anniversaire de naissance;
 - b) votre invalidité est telle que vous êtes incapable d'accomplir un travail de quelque nature que ce soit;
 - c) vous demeurez un membre actif de l'Association.
2. Cette protection ne s'étend pas au-delà de votre 65^e anniversaire de naissance.
3. Si vous cessez d'être membre durant votre incapacité et avant votre 65^e anniversaire de naissance, vous devez considérer le privilège de transformation inscrit à l'item C ci-après.
4. Vous avez fait application pour l'exonération de primes dans les délais prévu au contrat.

C – Bénéfice de transformation

1. Cette assurance peut être transformée en certains types d'assurance-vie individuelle alors émis par la **Sun Life**.
2. Pour pouvoir effectuer cette transformation, les conditions qui suivent doivent exister :
 - a) vous devez cesser d'être membre actif de l'Association avant ou à l'âge de 65 ans;
 - b) votre demande de transformation doit être reçue au siège social de la **Sun Life** dans les 31 jours qui suivent la date à laquelle vous cessez d'être membre actif de l'Association.
3. Présentement, la protection maximale disponible est de 10 000 \$.
4. Votre état de santé au moment de la transformation n'est pas un facteur à considérer.
5. Ce privilège ne peut être accordé après les 31 jours qui suivent votre 65^e anniversaire de naissance, même si vous continuez à travailler après cette date.

D – Bénéficiaire

1. Vous trouverez, ci-dessous, un formulaire vous permettant d'enregistrer le nom du bénéficiaire devant toucher les sommes dues aux termes de la police, advenant votre décès.
2. Vous avez le droit de changer ce bénéficiaire désigné au besoin.
3. Si aucun bénéficiaire n'est désigné, les sommes dues seront payables à la succession par l'entremise d'un administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit.
4. Si la personne désignée comme bénéficiaire est un mineur qui n'a pas la capacité juridique voulue, cocher la boîte ci-dessous (dans le formulaire de désignation du bénéficiaire) et un formulaire de Nomination de Fiduciaire vous sera envoyé pour compléter. (Aussi disponible sur le site Web de l'ACMPA)

Certificat d'assurance

1. La **Sun Life, compagnie d'assurance-vie**, certifie que le porteur dudit certificat est assuré pour la somme de 10 000 \$, conformément aux dispositions de la police de groupe n° 101959 :
 - a) pourvu qu'il soit membre actif de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints; et
 - b) pourvu qu'il soit âgé de moins de 70 ans.
2. Ce montant d'assurance est payable lors du décès de l'assuré, résultant de toute cause quelle qu'elle soit, au dernier bénéficiaire inscrit dans les dossiers de la **Sun Life**.
3. Si aucun bénéficiaire n'est inscrit dans les dossiers de la **Sun Life**, l'assurance doit être versée à l'administrateur, exécuteur ou ayant(s) droit de la succession du défunt.
4. La police comprend un bénéfice en cas d'invalidité et un privilège de transformation.
5. Ledit certificat ainsi que la documentation ci-dessus visant à décrire les particularités de l'assurance sont présentés exclusivement à titre d'information.
6. S'il y a conflit entre ce qui précède et les dispositions de la police de groupe n° 101959 dont l'Association est titulaire, ce sont les dispositions de ladite police n° 101959 qui ont préséance.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires au sujet de ce régime d'assurance-vie collective, prière de communiquer avec :

Meldrum Horne & Associates
222 Rue Queen, Bureau 301
Ottawa ON K1P 5V9
info@meldrumhorne.com
(613) 233-9105

Conserver les informations ci-dessus pour vos dossiers

2022/10

Veillez détacher et retourner cette partie à : ACMPA 281 Queen Mary, Ottawa, ON K1K 1X1

Formulaire de désignation du bénéficiaire (VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

Avis important concernant le régime d'assurance-vie collective

- Avant de compléter ce formulaire, vous devez avoir signé un dossier du membre de l'Association (employé nommé pour une période déterminée n'est pas éligible).
- Ce formulaire devrait être complété qu'une seule fois, sauf si vous voulez l'amender. (ex. changement de votre nom ou celui du bénéficiaire)
- Quand ce formulaire est complété par un membre, le membre doit faire témoigner sa signature par quelqu'un autre que le bénéficiaire.
- Bénéficiaire d'âge mineur : OUI NON • Langue préférée : anglais français Tél. (maison) : (____) _____

Je, _____ résidant(e) dans la province de _____
prénom et nom du membre *nom du bureau de poste*

est assuré(e) en vertu de la police de groupe n° 101959 déclare que toutes les sommes payables aux termes de ladite police, à mon décès, doivent être versées

à _____
prénom et nom du bénéficiaire *lien de parenté du bénéficiaire avec le membre*

Daté à _____ ce _____ jour de _____ 20 _____
ville, province

témoin prénom et nom en lettre moulée

signature du membre

signature du témoin